



APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN AGENT DE COURRIER

Le Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'U.C.A.D lance un appel à candidature pour le recrutement d'un agent de courrier.

1. Missions et tâches

Placé sous la responsabilité du Chef de Service du Courrier Commun de la FSJP, l'agent assure la ventilation des courriers, en respectant les règles de sécurité et de confidentialité des informations.

Il aura pour missions de :

- Gérer le courrier interne : ventilation des courriers au sein de l'UCAD ;
- Gérer le courrier externe : ventilation des courriers entre l'UCAD et le monde extérieur ;
- Gérer la boîte postale de la FSJP par la collecte, le tri et la ventilation du courrier ;
- Tenir les cahiers de transmission des courriers entrants et sortants ;
- Exécuter toutes les tâches administratives relatives à la gestion de courrier.

2. Qualifications et expériences requises :

- Etre titulaire d'un Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires (CEPE) au moins ;
- Avoir un bon niveau de français à l'oral et à l'écrit ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins deux (02) ans dans la gestion du courrier ;
- Avoir une maîtrise des outils bureautiques (Excel et world) ;
- Savoir travailler dans la discrétion ;
- Etre rigoureux et méthodique ;
- Etre assidu et ponctuel ;
- Avoir travaillé à l'UCAD en qualité d'agent du courrier est un plus.

3. Durée du contrat

Il s'agit d'un contrat à durée indéterminée (CDI) assorti d'une période d'essai de 3 mois.

4. Dossier de candidature

- Une lettre de motivation manuscrite adressée au Doyen ;
- Un Curriculum vitae détaillé et signé ;
- Une Copie légalisée des diplômes et attestations de stage et d'emploi ;
- Une copie légalisée de la carte nationale d'identité ;
- Un casier judiciaire datant moins de 3 mois ;
- Un certificat de bonne vie et mœurs ;
- Un certificat de visite et de contre-visite.

5. Dépôt des dossiers de candidatures

Les dossiers de candidature devront être déposés sous pli fermé portant la mention « **CANDIDATURE AU POSTE D'AGENT DU COURRIER** » au service du courrier de la FSJP au plus tard le **05 février 2019**, délai de rigueur.

PS : Seuls des candidats présélectionnés par la Commission de recrutement seront contactés. Les documents déposés restent la propriété de la FSJP. Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.



LE DOYEN

Pr Mamadou BADI